



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion du Mercredi 10 Juin 2020 (18H00) par visioconférence

---

**Président** : Julien SAUCIER

**Ont participé** : Steven CHOISEL – Luc CLERGE - Christophe DELISSUS - Stéphane DESANLIS - Bertrand GAUDRILLER - Sébastien HUET – Maxence LAURENT - René MOLLE – Gilles MOREAU – Yann NOIZET - Benjamin PELICAN - Gatien PIERROT – Julien SAUCIER

**Sont excusés** : Denis BERTIN - Francis GORGERIN - Dominique HUET - Olivier JOBERTY – Renaud POTIER - Giovanni RICHARD - - Jacques SOMMIER

**Etait invité et est excusé** : Aurélien BRIEST (*Conseiller Technique en Arbitrage*)

---

Julien SAUCIER remercie les membres de leur présence dans ce contexte particulier.

La CDA a une pensée pour Jacques SOMMIER qui connaît un sinistre dans son domicile. Nous lui souhaitons bon courage dans cette épreuve.

De plus, la CDA félicite les arbitres Ligues qui ont réussi à monter d'une catégorie cette saison.

Enfin, la CDA adresse tous ses encouragements aux arbitres de Ligues qui connaissent une descente cette saison et les invite à persévérer pour remonter au plus vite.

### **1. Validation procès-verbal de la CDA du 22 Avril 2020**

Le procès-verbal de la CDA du 22 Avril 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Classement des arbitres 2019-2020**

Julien **SAUCIER** indique qu'il propose à la CDA de ne pas procéder à un classement des arbitres de district cette saison. Par conséquent, aucune montée, aucune descente, n'aura lieu cette saison au regard des conditions particulières suite à la crise sanitaire COVID19.

Julien **SAUCIER** propose également de conserver toutes les observations effectuées lors de la saison 2019-2020 pour la saison 2020-2021 au cas où une crise similaire reviendrait perturber notre saison sportive.

Les membres échangent sur cette proposition avec une tendance à l'approbation de cette solution proposée.

***La CDA décide à l'unanimité des membres présents de ne pas effectuer de classement pour la saison 2019-2020 et de conserver la possibilité d'utiliser les observations de la saison 2019-2020 lors de la saison 2020-2021 en cas de crise sanitaire similaire.***

### **PROCEDURE D'APPEL**

**Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel (configuration sportive) du District Marne (article 190 des RG de la FFF) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>).**

Sébastien **HUET** relaye la demande de Patrick **POTIER**, arbitre auxiliaire, qui souhaiterait passer arbitre officiel. La CDA traitera la demande lorsque des documents justificatifs de son arrêt durant cette saison seront transmis au secrétaire de la CDA.

## **3. Bilan de la réunion FIA avec la LGEF**

Gilles **MOREAU** présente les points abordés :

- Les résultats ne seront plus communiqués à la fin des FIA car ils doivent être validés par l'IR2F. Toutefois, une indication sera donnée au candidat en précisant que le résultat divulgué sera assujéti à une validation par l'IR2F.
- Les candidats à la FIA blessés avec un certificat médical auront le droit de participer à la formation.
- Le nombre de formateurs alloué augmente à présent :
  - o De 1 candidat à 9 candidats : 1 encadrant
  - o De 10 candidats à 20 candidats : 2 encadrants
  - o De 20 candidats à 30 candidats : 3 encadrants
- L'IR2F prévoit 4 € par stagiaire pour assurer des achats notamment de boissons
- Les formateurs auront le choix entre conclure un contrat de travail avec l'IR2F ou recevoir des indemnités de déplacement

- Le stage internat au CREPS présentera un problème si la CDA n'a pas de formateur diplômé de l'animation pour assurer les nuits
- Un projet de FIA commune est en cours de réalisation au Lac du Der - Lors des formations, les formateurs auront des t-shirts.
- Les dates proposées seraient : 30-31 octobre 2020 et 1<sup>er</sup> novembre 2020

Julien **SAUCIER** envoie un document aux désignateurs pour qu'ils le remplissent à l'aide de Foot2000.

La CDA a commandé 50 kits de formation et émet l'hypothèse d'organiser une FIA commune au Lac du Der.

#### **4. Renouvellements pour la saison 2020-2021**

*Sébastien HUET quitte la réunion pour des raisons professionnelles.*

Gatien **PIERROT** fait un rappel des modalités présentées par la Commission Fédérale Médicale (CFM) pour cette saison particulière notamment sur les délais élargis pour certains examens. Il précise qu'un suivi sera effectué par ses soins des renouvellements notamment en mettant à jour les informations des arbitres dans Foot2000 quand ces derniers auront remplis la fiche de renseignements en ligne.

Steven **CHOISEL** précise, à ce sujet, que certains arbitres renvoient encore leur fiche de renseignements par mail en utilisant l'ancienne version.

Stéphane **DESANLIS** indique que pour sa part, il n'acceptera aucune fiche de renseignements par mail ou par courrier et invite les arbitres à remplir la fiche en ligne comme cela a été demandé.

René **MOLLE** explique que pour les dossiers médicaux de Ligue, les arbitres doivent les envoyer au district de rattachement qui se chargera ensuite de les transmettre à la LGEF.

Bertrand **GAUDRILLER** demande à Gatien **PIERROT** si les rappels des examens médicaux particuliers comme l'électrocardiogramme ou le test d'effort ont été envoyés.

Gatien **PIERROT** répond que ces rappels sont en cours d'envoi par les services du district.

#### **5. Courriers reçus depuis la dernière CDA**

- Frédérique **PREVOST** indique à la CDA que pour des raisons de santé il ne pourrait pas reprendre l'arbitrage pour la saison 2020-2021.

La CDA lui souhaite bon courage dans sa rééducation et espère qu'il pourra reprendre sa passion pour la saison 2021-2020.

La CDA lui demande de réaliser sa demande de licence d'arbitre pour ne pas perdre son statut et accordera une année de blessure lorsqu'il fournira un certificat médical.

- Message de Stéphane **VILLEMIN**, président de la CRA, qui précise que le stage initiateur en arbitrage prévu le 20 juin 2020 est reporté si possible au mois de septembre 2020. De plus, le séminaire ETRA prévu le 14 juin 2020 est annulé et remplacé par des visioconférences par pôle pour compenser.

La CDA prend acte de ces modifications.

- Loufi **TOUATI** candidate pour intégrer la filière D2 Promotionnelle pour la saison 2020-2021.

La CDA ne statue pas sur cette candidature car elle demande au secrétaire, Gatien **PIERROT**, de se rapprocher de l'arbitre afin de déterminer s'il sera disponible le dimanche pour arbitrer.

- Courriel aux arbitres concernant la rencontre de Futsal NEC contre TINQUEUX du 29/10/2019.

Une réponse brève a été apportée par un des arbitres.

Julien **SAUCIER** a répondu à ce dernier pour essayer qu'il développe son propos, en vain. La CDA décide de clore ce dossier au regard du contexte particulier mais assure qu'elle sera vigilante la saison prochaine.

- Réponse de la CRA concernant la demande de dérogation à la limite d'âge pour la candidature d'Elodie **DEPIT** en qualité de JAL :

Suite à la réponse plutôt défavorable de la CRA, Gatien **PIERROT** va demander des informations complémentaires au CTRA.

- Xavier **FAROY** ne souhaitant pas terminer sa carrière d'une telle façon au regard du contexte de crise sanitaire, il décide de renouveler sa licence pour la saison 20202021 qui sera cette fois-ci la dernière. De plus, il informe la CDA de son souhait de rester AAD2 et refuse de montée le cas échéant.

La CDA le remercie pour son dévouement, espère qu'il aura une très bonne saison et prend note de sa demande.

- Karim **BENHELLAL** s'inquiète de ne pas avoir perçu une indemnité d'arbitrage pour un match de U18 R3 s'étant déroulé le 29 février 2020 de la part de la LGEF.

Stéphane **DESANLIS**, son désignateur, lui a répondu qu'au regard du contexte de crise sanitaire et de la fermeture des services de la LGEF, il fallait être patient. De plus, il indiquait à l'arbitre qu'il se renseignerait auprès du service concerné.

Depuis Stéphane **DESANLIS** n'a aucune nouvelle donc il espère que cela est réglé.

- Denise **GROD** renouvellera sa licence d'arbitre pour la saison 2020-2021 en qualité de L3. Toutefois, Denise **GROD** avait demandé un transfert pour le district de l'Aube.

La CDA lui souhaite une bonne reprise, une bonne continuation et la remercie pour ses services rendus à l'arbitrage Marnais.

- Gérard **AGBANZO** informe la CDA qu'il arrête l'arbitrage à la fin de la saison 2019-2020 et ne renouvellera pas pour la saison 2020-2021 pour des raisons personnelles et surtout médicales.

La CDA lui souhaite un bon courage et le remercie pour ses services rendus à l'arbitrage Marnais.

- Florian **LAMBERT** a posé plusieurs questions à la CDA notamment sur les conditions d'une éventuelle reprise :

Gatien **PIERROT** lui a répondu et rappelle au désignateurs que la CDA avait validé le fait que Florian **LAMBERT** pouvait accompagner des jeunes arbitres sur les matchs.

Yann **NOIZET** lui répond qu'il a essayé de multiple fois de contacter Florian **LAMBERT** et qu'il n'a jamais eu de réponse.

- Résultat examen Ligue saison 2019-2020 :

Kévin **RIVOAL** est nommé JAL au 1er Juillet 2020.

La CDA le félicite et lui souhaite bon courage dans sa nouvelle fonction.

Lyas **YACINE** est nommé AAL3 au 1er Juillet 2020.

La CDA le félicite et lui souhaite bon courage dans sa nouvelle fonction

Kévin **POULAIN** et Julien **USCAIN** seront encore candidat L3 pour la saison 2020-2021 Kylyan **DEMAY**, Raphaël **DESGRIPPES**, Edgar **DUPONT**, Antonin **MERCIER** et Lucas **MOREAU** seront candidats JAL pour la saison 2020-2021

La CDA leur souhaite bon courage dans cette saison qui s'annonce cruciale pour leur montée.

- Courriel de Jean-Claude **RASATTI**, secrétaire de la CRA concernant l'intégration d'un arbitre venant d'ALGERIE installé à REIMS

Julien **SAUCIER** a pris contact avec cet arbitre et en concertation avec la CRA a décidé qu'il serait classé L3 comme il était arbitre fédéral Algérien.

La CDA lui souhaite la bienvenue et espère qu'il s'épanouira pleinement en officiant à un niveau régional.

- Message CRA :

*En réponse aux questions posées par M. MERULLA Vincent, la CRA a statué que les tests physiques et de connaissances sont validés pour toute la durée de l'examen.*

- *Qui, de la CRA ou de la CDA, doit les convoquer au stage de rentrée ?*

*C'est aux CDA de convoquer leurs candidats lors de leur stage de rentrée 2020/2021.*

- *Seront-ils nommés, en cas de réussite avant le 31/12/20, au 1 er Janvier 21, ou seront-ils sur le même plan de traitement que les nouveaux qui passeront mi-octobre ?*

*Dans la mesure où ils auront terminé leurs dernières observations, ils seront nommés au 01 janvier 2021.*

La CDA prend acte.

- Yves **JACQUOT** informe la CDA qu'il arrêtera à la fin de la saison son rôle de représentant de la CDA à la commission de discipline.

La CDA le remercie vivement de son dévouement lors de ces nombreuses années et décide de proposer à David **COURMONT** ce rôle puisqu'il siège déjà dans cette commission et que nous sommes dans une année électorale.

## **6. Préparation des candidats Ligues**

Benjamin **PELICAN** précise que pour les candidats JAL (théorie et terrain) il y a un questionnaire écrit en mai avec correction en vidéo sur Zoom puis en Juin un questionnaire vidéo + écrit avec correction en vidéo sur Zoom également.

Un jeune arbitre candidat terrain a eu du retard dans l'envoi de son questionnaire. Benjamin **PELICAN** se réserve le droit de ne plus le convier à cette formation en fonction de son comportement futur et de ses résultats.

Gilles **MOREAU** assure avec Olivier **JOBERTY** la formation des candidats Ligue adultes notamment avec plusieurs tests écrits et vidéos. Il y aura du travail pendant les grandes vacances avec un questionnaire vidéo à réponse rapide en autonomie.

Gilles **MOREAU** envisage un examen blanc ou un examen probatoire à organiser en fonction de l'avancée des mesures de restrictions liées à la crise sanitaire.

Olivier **JOBERTY** a précisé par mail en amont de la réunion que la correction des questionnaires était en cours pour les arbitres qu'il suit.

Cette correction n'est pas évidente car les arbitres envoient leur questionnaire en format PDF ce qui complique l'ajout de commentaires. Il effectue un petit bilan global par arbitre et les invite à persévérer dans leurs efforts.

## **7. Bilan Discipline interne, Espace Réparation et convocation d'arbitres en commission**

Gabriel **DERAMOND** quitte le département et donc l'espace réparation.

A titre d'information, deux procédures d'appels seront examinées le vendredi 12 juin 2020 concernant des décisions prises par la CDA.

## **8. Echos d'autres instances**

René **MOLLE** indique que pour les catégories jeunes à partir du U13 il y aura une catégorie D1 avec un seul groupe. On n'aura plus de brassages à compter de la saison 2020-2021. Il y aura également l'utilisation de la FMI qui sera obligatoire.

Le lancement de la campagne d'engagement pour la saison 2020-2021 se fera à partir du jeudi 11 juin 2020.

Un évènement aura lieu à la foire de Châlons-en-Champagne avec une participation accrue du District Marne de Football et une contribution de la CDA à cette manifestation.

Le Samedi 21 novembre 2020 à Bouzy se tiendra l'assemblée générale électorale et ordinaire.

Un tournoi e-sport a été organisé par le District Marne de Football qui a été assez bien suivi avec 2 tournois et un interdistrict qui sont en cours d'élaboration. Il faut continuer ce type d'évènements dans des périodes creuses.

Une journée Footgolf a eu lieu avec le parc en champagne, il y a eu 120 inscrits qui ont pu participer gracieusement.

Une convention de partenariat avec le Footgolf en champagne et le District Marne de Football a été conclue et il y aura la possibilité d'organiser 4 évènements par saison. De plus, pour les licenciés, une réduction de 1€ est accordée sur présentation de sa licence.

## **9. Questions diverses**

Stéphane **DESANLIS** nous informe de son intégration à la commission régionale de contrôle des clubs (N3 + R1).

Il n'y aura pas de rassemblement en septembre mais un mail de présentation des nouvelles lois sera envoyé aux arbitres.

Gatien **PIERROT** propose de faire une présentation vidéo en ligne pour ceux qui auraient du mal à assimiler les nouvelles règles.

Luc **CLERGE** indique que quelques arbitres pensent qu'ils n'ont pas reçu l'ensemble des rapports. Steven **CHOISEL** les invite à le contacter individuellement pour s'assurer du bon envoi.

#### **10. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion de CDA aura lieu fin Août/début Septembre 2020. Une convocation sera envoyée accompagnée de l'ordre du jour.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19H50.

Le président :

Le secrétaire de séance :

Julien **SAUCIER**

Gatien **PIERROT**

#### **PROCEDURE D'APPEL**

**Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel (configuration sportive) du District Marne (article 190 des RG de la FFF) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>).**